

## **Le cadre général de prise en compte des résultats des élèves : baccalauréat et poursuite d'études dans l'enseignement supérieur**

Respect des coefficients réglementaires du baccalauréat (60% épreuves terminales/ 40% contrôle continu) et l'équipe de direction veille à la remontée et à la stricte conformité des bulletins saisis dans parcoursup, afin de garantir l'équité de traitement de nos élèves dans leurs vœux d'orientation.

## **Les différents types d'évaluation : formes, objectifs, coefficients et fréquence**

Dans chaque discipline, plusieurs évaluations par trimestre ou semestre sont prévues. Les coefficients pourront être variables en fonction des exercices selon l'appréciation de chaque professeur.

## **La prise en charge des situations particulières**

Le lycée s'engage à proposer des aménagements de scolarités et d'évaluation notifiés pour les élèves à besoins particuliers (PAP, PAI, PPS) garantissant ainsi une école inclusive ainsi que pour les profils spécifiques (sportifs de haut niveau, EANA)

## **Absences, fraudes, et « non représentativité » des moyennes**

En cas d'absence lors d'une évaluation, l'enseignant, juge s'il organise un devoir de rattrapage afin de garantir une moyenne représentative des acquis de l'élève.

Dans le cas où la moyenne n'est pas représentative, la mention « non noté » pourra apparaître à la place de la moyenne et cela sera précisé dans l'appréciation de la matière.

En première et terminales, si la moyenne annuelle n'est pas représentative, le conseil de classe du 3ème trimestre décide de l'organisation d'une épreuve de remplacement. La note obtenue remplace la moyenne annuelle de l'élève.

Toute tentative de triche est interdite. Punitions, sanctions s'appliqueront. Rappelons qu'une triche dans une discipline du contrôle continu est considérée comme une fraude à l'examen du Baccalauréat. L'élève s'expose à des sanctions disciplinaires. Il appartient au chef d'établissement, en accord avec l'enseignant, de prévoir les suites éventuelles et les conséquences sur l'évaluation concernée.

Afin de limiter les risques de triche, les évaluations peuvent se dérouler dans des conditions de celles des examens :

- Les trousseaux ne sont pas autorisés sur les tables ;
- Les sacs sont déposés à un endroit défini par l'enseignant ;
- Les questions sont limitées aux problèmes de compréhension des consignes une fois l'épreuve commencée
- Les téléphones portables et autres objets connectés sont éteints et dans la boîte prévue à cet effet.
- La communication entre les élèves est interdite

## **Communication aux familles**

« L'information aux familles est assurée dès la rentrée par la diffusion de notre calendrier (trimestriel/semestriel) et la diffusion de codes d'accès au logiciel Pronote pour les responsables légaux. Ceux-ci ont un accès transparent aux notes quotidiennes ainsi qu'aux absences et retards des jeunes dont ils ont la responsabilité.